



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

O R D R E D U J O U R

du

COMITE TECHNIQUE MINISTERIEL  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE

Jeudi 14 juin 2018 à 14h

au Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche,  
25 rue de la Montagne Sainte Geneviève – Paris 5è  
Salle Bernard Decombe (salle bleue)

Secrétariat général

Direction générale  
des ressources  
humaines

Secrétariat permanent  
des comités techniques  
ministériels  
6 juin 2018

n°

Affaire suivie par  
Coraline BERTHE

Téléphone  
01 55 55 47 89

Fax  
01 55 55 47 99

Mél.

Coraline.berthe  
@education.gouv.fr

72 rue Regnault  
75243 Paris cedex 13

- 1 → Désignation du **secrétaire adjoint** de séance
- 2 → Approbation du PV du 5 juillet 2017
- 3 → Approbation du PV du 5 octobre 2017
- 4 → Suivi des textes
- 5 → **Projets de texte** :
  - Projet de décret instituant une indemnité attribuée aux membres du Conseil national des astronomes et physiciens,
  - Projet d'arrêté pris pour l'application du décret instituant une indemnité attribuée aux membres du Conseil national des astronomes et physiciens,
  - Projet de décret modifiant le décret n° 2013-485 du 10 juin 2013 relatif à l'ouverture de recrutements réservés pour l'accès à certains corps de fonctionnaires de l'Etat relevant du ministre chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche et modifiant le décret n° 2012-571 du 24 avril 2012 relatif aux comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail dans les établissements publics d'enseignement supérieur relevant du ministre chargé de l'enseignement supérieur.
- 6 → Point d'information concernant les CROUS.

A l'issue du CTMESR, un tirage au sort sera organisé afin de déterminer l'ordre d'apparition des organisations syndicales sur la page relative au dispositif de communication syndicale sur le site internet du ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, conformément à l'article 4 de la décision du 26 avril 2016 du ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.